

Caisse Desjardins du Plateau Mont-Royal

Avec un actif global de plus de 1,8 milliard, la Caisse Desjardins du Plateau-Mont-Royal contribue au mieux-être économique et social de plus de 50 000 membres et de la collectivité où elle est présente. Sa mission est d'enrichir la vie des citoyen.ne.s et de la communauté en appuyant la création de projets dans le quartier.

« À la base de cette collaboration avec Concertation Montréal (CMTL), il y a une grande volonté d'amener la caisse plus loin en matière de « développement durable ». Le développement durable, c'est dans notre ADN. Ça se reflète dans la réalisation de projets comme le jardin et les abeilles sur le toit de notre immeuble ou par le kit de bienvenue offert au nouveau personnel qui comprend des contenants réutilisables (ustensiles, tasse, etc.) afin de réduire l'utilisation d'items à usage unique », explique Andréanne Côté, conseillère vie associative à la Caisse Desjardins du Plateau-Mont-Royal.

« Nous avons approché CMTL parce que nous avons besoin, pour aller plus loin dans nos initiatives de développement durable, d'être guidés par des experts et de nous faire encourager dans ce processus. Nous avons travaillé différents volets avec eux, dont l'optimisation de la gestion de nos matières résiduelles, la mise en place d'une collecte de compost, l'approvisionnement responsable de nos événements et travaillons sur la compensation des gaz à effet de serre dus aux transports », poursuit-elle.

Compost et matières résiduelles!

« Il y a presque une année de travail derrière la mise en place du projet de collecte de compost à l'intérieur de nos succursales et l'optimisation de la gestion de nos matières résiduelles.

Notre collaboration avec CMTL a commencé par la réalisation d'un audit interne. Je me souviens d'une journée où nous avons fait le tour des poubelles des succursales pour examiner ce qui s'y trouvait. On a également pris le temps de parler aux membres du personnel. Ensemble, on s'est demandé s'il était réaliste d'implanter la collecte de compost. On a aussi évalué l'ampleur de la situation et les divers enjeux des matières résiduelles », ajoute Andréanne Côté.

Le compost

« La question de la collecte du compost préoccupait le Comité de gestion ainsi que la présidente du conseil d'administration qui siège également sur le Comité de développement durable de la Caisse. Rappelons qu'en 2019, la plupart des Montréalais.e.s compostaient déjà, mais que la collecte n'est pas offerte pour commerces. Malgré tout, nous tenions à être de notre temps et en conformité avec nos valeurs. C'est donc devenu une évidence que nous devons composter. De plus, lorsque nous avons validé l'idée auprès du personnel, ça leur a paru normal d'aller dans cette direction.

PERSONNE-RESSOURCE :
ANDRÉANNE CÔTÉ,
CONSEILLÈRE VIE
ASSOCIATIVE DE LA CAISSE
DESJARDINS DU PLATEAU-
MONT-ROYAL

NOMBRE D'EMPLOYÉS :
PLUS DE 100

STATUT JURIDIQUE :
COOPÉRATIVE

Le système a donc été implanté dans deux de nos succursales. Il nous a fallu faire des démarches auprès d'organisations qui offraient le service de collecte et nous procurer des bacs. Nous avons retenu les services de Compost Montréal.

Les résultats de l'audit interne nous avaient permis de constater qu'il n'y avait pas tant de déchets ultimes dans les poubelles de la Caisse. Malgré tout, même s'il n'y avait qu'une seule pelure de banane dans une poubelle, elle était tout de même vidée à la fin de la journée par les gens de l'entretien. On s'est donc posé la question à savoir s'il était encore pertinent que chacun ait sa propre poubelle dans son bureau. En plus, cela faisait beaucoup de sacs de plastique utilisés pour presque rien et plus de travail pour les gens de l'entretien », explique la conseillère vie associative.

Le nouveau système

« Le nouveau système implanté visait donc la collecte de compost, mais aussi le retrait de toutes les poubelles et bacs de récupération dans les bureaux. Il y a maintenant, à chacun des étages des succursales et dans les cuisines, une zone unique, avec des bacs de recyclage, de compost et de déchets ultimes (poubelle) », ajoute-t-elle.

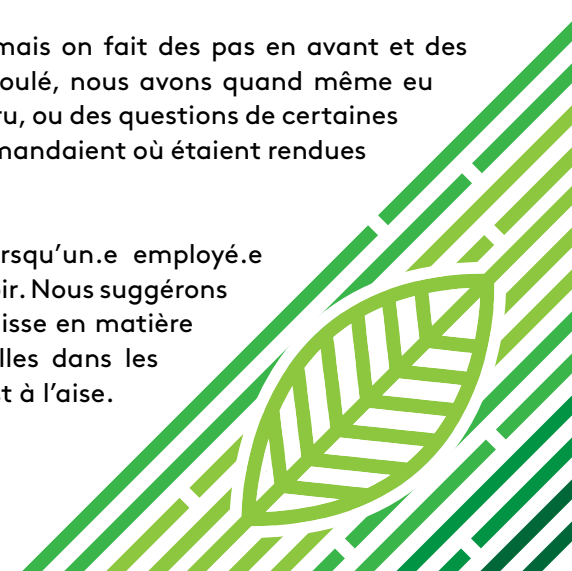
« Dans le cadre du plan d'action développé avec CMTL, nous avons réfléchi aux moyens utilisés pour communiquer ces changements organisationnels à nos équipes. Nous avons eu recours à des outils de communications internes, comme des affiches, des courriels, etc. Je me souviens lorsque nous avons intégré le changement, le directeur général de la Caisse est descendu avec son papier dans les mains. Même lui n'avait plus de poubelle dans son bureau. Pour moi, ça envoyait un message fort. On a des collègues qui, encore aujourd'hui, nous demandent : « ça va où ça déjà? ». On a développé leur réflexe de se poser des questions et c'est un très beau réflexe!

Lorsque l'on regarde les chiffres, les résultats sont très encourageants! Dans les six premiers mois, soit jusqu'à mai 2020, ce sont sept tonnes de déchets organiques qui ont été détournées du site d'enfouissement et qui se sont retrouvées dans le compost. C'est vraiment intéressant comme résultat. », explique Andréanne Côté.

Problèmes concrets rencontrés

« Avec le contexte de la Covid, le projet n'a pas été mis de côté, mais on fait des pas en avant et des pas en arrière. Dans l'ensemble, bien que le projet se soit bien déroulé, nous avons quand même eu quelques problèmes à gérer, notamment des poubelles qui ont disparu, ou des questions de certaines personnes qui, même si nous l'avions annoncé préalablement, se demandaient où étaient rendues les poubelles.

Certaines situations demeurent problématiques. Par exemple, lorsqu'un.e employé.e reçoit dans son bureau un.e membre qui a besoin de jeter son mouchoir. Nous suggérons alors d'utiliser cette situation pour parler de l'engagement de la Caisse en matière de développement durable et ainsi expliquer le retrait des poubelles dans les bureaux. Malgré ces arguments, ce n'est pas tout le personnel qui est à l'aise.



Néanmoins, le fait d'avoir enlevé les poubelles des bureaux comporte aussi des avantages. Par exemple, devoir se lever pour aller jeter un emballage de bonbons permet d'éviter de rester assis devant son ordinateur toute la journée, ce qui est plutôt positif! De façon générale, on peut dire que la majorité trouve ce changement intéressant. On voit dans leurs yeux la fierté de travailler dans un lieu qui reflète leurs valeurs », ajoute-t-elle.

Réduction à la source et approvisionnement responsable

« Lorsque nous avons des événements à organiser, comme l'Assemblée générale annuelle, par exemple, on essaie de réfléchir comment nous pourrions rendre l'événement plus écoresponsable. Nous avons interpellé l'équipe de CMTL sur le sujet afin d'obtenir des conseils.

Cette année, notre Assemblée générale a été virtuelle finalement, mais nous avons réfléchi en amont à des façons de remplacer les cadeaux et objets promotionnels destinés aux membres. Que ce soit faire un don à des organismes, offrir un truc à manger, une expérience, etc., disons que l'on essaie d'offrir de moins en moins de « gugusses » inutiles. Aussi, en ce qui concerne les traiteurs, on utilise maintenant des contenants compostables, qu'on peut mettre dans nos bacs à compost, ce qui est vraiment très bien.

Parfois, on ne connaît pas les ressources disponibles, mais l'équipe de CMTL fait une veille de l'information et nous fait connaître de nouvelles initiatives d'ici, de l'Europe ou d'ailleurs », poursuit Andréanne Côté.

La suite...

« CMTL continue également à nous accompagner lors de nos rencontres avec le Comité développement durable. Nous avons récemment tenu une rencontre virtuelle avec le comité afin de planifier nos actions pour 2021 en tenant compte de la réalité post-Covid. Nous pensons notamment à compenser les gaz à effet de serre (GES) émis par les déplacements travail-maison de notre personnel et des personnes qui participent à nos événements. Notre collaboration avec CMTL nous offre le support nécessaire pour faire avancer le volet développement durable de notre organisation, tant au niveau de la réflexion que des actions à entreprendre. Ensemble, nous avons créé les conditions gagnantes à la réalisation de nos projets en nous fixant des objectifs réalistes », conclut Andréanne Côté.

